

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Dénomination : Regard Sélectif Actions européennes (Part N)

Code ISIN/AMF : FR0013329190

OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE

Nom de l'initiateur du PRIIPS : PRO BTP FINANCE ; www.probtpfinance.com

Appelez le 01 49 54 40 00 pour de plus amples informations.

PRO BTP FINANCE est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Cet OPCVM est agréé et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2022.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Fonds commun de placement de droit français (FCP)

Durée

Cet OPC a été créé le 15 juin 2018 pour une durée de 99 ans.

Objectifs

Classification AMF : Actions internationales

Sur une durée minimale de placement recommandée supérieure à 5 ans, le fonds aura pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 600. L'indice Stoxx Europe 600 constitue l'indicateur de référence. Il comprend les 600 capitalisations boursières les plus importantes et liquides d'Europe. Il est calculé en euro sur la base des cours de clôture, dividendes réinvestis.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, la stratégie du fonds repose sur une approche « titre par titre » sans allocation géographique ni sectorielle définie au préalable. Néanmoins, afin de conserver un niveau de risque modéré, les divergences entre le portefeuille et son indice en termes d'expositions sectorielles feront l'objet d'une surveillance régulière. Chaque idée d'investissement est l'aboutissement d'une étude approfondie comportant des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs. Les critères quantitatifs sont issus de l'analyse financière et boursière des comptes de la société et permettent de juger des grands équilibres du bilan, de sa structure financière, de la récurrence et prédictibilité de ses cash-flows, de sa rentabilité, de ses perspectives de croissance, de sa valorisation et de sa liquidité. Tous ces indicateurs sont aussi analysés de façon historique afin de juger de leur régularité dans le temps. La qualité des dirigeants d'une société est un critère plus subjectif mais non moins déterminant dans le choix de valeurs. Les visites et rencontres de sociétés sont des occasions toutes indiquées pour apprécier la crédibilité du management en place.

Le Fonds est exposé en permanence à 60 % minimum aux marchés actions de l'Union européenne ainsi que du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège, de tous secteurs et de toutes capitalisations, et accessoirement en bons de souscriptions. L'exposition aux risques de marché autres que ceux de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège doit rester accessoire.

A l'image de son indice de référence, le fonds pourra détenir des titres libellés dans une autre devise que l'euro.

Afin de gérer sa trésorerie ou d'accéder à des marchés géographiquement ou sectoriellement spécifiques, le fonds pourra détenir jusqu'à 10 % de son actif en OPC, qu'ils soient OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français de classification monétaire, obligataire ou actions, externes ou non à PRO BTP FINANCE. Également dans le cadre de la gestion de la trésorerie, le fonds pourra avoir recours aux bons du Trésor, obligations et autres titres de créance négociables (pour ces deux derniers, ils seront choisis dans la catégorie « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch dans la limite de 25% de l'actif net.

Le gérant pourra intervenir sur les marchés des instruments dérivés dans le but de couvrir ou d'augmenter l'exposition du fonds aux actions. L'utilisation des dérivés pourra entraîner une exposition globale du fonds de 120% de l'actif net.

Le fonds est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Dans ce cadre, le fonds applique les politiques d'exclusions normatives et sectorielles ainsi que la politique de gestion des controverses de PRO BTP FINANCE .

Investisseurs de détail visés

Ce fonds est destiné à des investisseurs recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de l'OPC.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui les aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

Les parts N s'adressent plus particulièrement aux personnes morales pour un montant minimum de souscription initiale de 1 000 000 € (non applicable à la société de gestion).

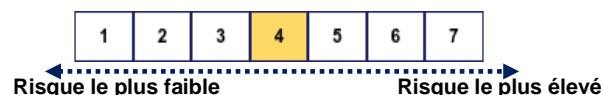
Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative de la part est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux en France, la valeur liquidative n'est pas calculée.

La part N du fonds capitalise ses revenus.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque

Le risque non pris en compte par l'indicateur est :

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de cet OPCVM dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés sont des illustrations utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane du fonds au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 960 €	1 690 €
	Rendement annuel moyen	-80,35 %	-29,94 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 320 €	8 710 €
	Rendement annuel moyen	-16,75 %	-2,72 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 560 €	12 450 €
	Rendement annuel moyen	5,59 %	4,47 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 770 €	16 500 €
	Rendement annuel moyen	37,73 %	10,54 %

QUE SE PASSE-T-IL SI PRO BTP FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

PRO BTP FINANCE est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des marchés financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Les fonds de l'investisseur ou les revenus du fonds sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du fonds chez son dépositaire. Par conséquent, le défaut de PRO BTP FINANCE n'aurait pas d'impact sur les actifs du fonds.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et le rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 euros sont investis.

Investissement : 10 000 €		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	185,14 €	644,46 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,86 %	1,11 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,58 % avant déduction des coûts et de 4,47 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 100,00 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,83 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	82,17 €
Coûts de transaction	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2,97 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée [minimale requise] : 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, un courrier peut être adressé par voie postale à PRO BTP FINANCE- Service Réclamation, 7, rue du Regard -75294 PARIS CEDEX 06.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet , rubrique « Réclamation ». www.probtpfinance.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Nom du dépositaire : CACEIS BANK : Adresse Postale : 12, place des Etats-Unis CS 40083 92549 Montrouge Cedex

Le prospectus du fonds ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de

PRO BTP FINANCE – 7 rue du Regard - 75006 PARIS

Les informations relatives aux performances passées du fonds ainsi que les calculs des scénarios de performances passées sont disponibles sur le site PRO BTP FINANCE à l'adresse : <https://www.probtpfinance.com>

La responsabilité de PRO BTP FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.